



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 7 mai 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 21 mai 2012

SEANCE DU 14 MAI 2012

Délibération n° D20120176

CREATION D'UN EMPLOI OCCASIONNEL DE TECHNICIEN A LA
DIRECTION PATRIMOINE ET MOYENS

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 18 mai 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO

Secrétaire de séance : Mme Anne LABBE

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Virginie LEONARD donne pouvoir à Bernard JOURDAIN

**DIRECTION RESSOURCES
HUMAINES**

**CREATION D'UN EMPLOI OCCASIONNEL DE TECHNICIEN A LA
DIRECTION PATRIMOINE ET MOYENS**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

En 2011 la Ville a souhaité faire un diagnostic de son patrimoine en vue d'optimiser et de rationaliser la gestion de son parc immobilier.

Un bureau d'études a été nommé en décembre dernier pour réaliser un schéma directeur immobilier.

Afin de mener à bien cette étude durant l'année 2012, il est nécessaire de renforcer l'équipe du service patrimoine sur la phase de diagnostic occupationnel.

Cet emploi occasionnel sera pourvu conformément à l'article 3 alinéa 1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et sera rémunéré sur la base du 1^{er} échelon de la grille indiciaire des techniciens territoriaux.

Les crédits sont prévus au budget.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter la création d'un emploi occasionnel de technicien dans les conditions mentionnées ci-dessus pour une durée de 2 mois.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON